

**UNIVERSITÉ KASDI MERBAH OUARGLA**

**Faculté des Lettres et des Langues**

**Département de Lettres et Langue Française**



**Mémoire**

**Master Académique**

**Domaine :** Lettres et langues étrangères

**Filière :** Langue française

**Spécialité :** Sciences du langage et sémiologie de la communication

**Présenté par :** M<sup>lle</sup> CHERBI Mebarka

**Titre :**

**Pour une étude lexicologique et terminologique au centre de la représentation et de l'interprétation des mémoires de formation paramédicale : (Cas promotion 2012/2015 à l'Institut de Formation Paramédicale d'Ouargla)**

Soutenu publiquement

Le : 16/05/2016

**Devant le jury :**

<b>Dr OULAD ALI ZINEB</b>	.....	<b>Présidente UKM Ouargla</b>
<b>Dr RAISSI SAMIA</b>	.....	<b>Examinatrice UKM Ouargla</b>
<b>M.A.A MOUDIR SABRINA</b>	.....	<b>Encadreur UKM Ouargla</b>

**Année universitaire : 2015/2016**



**UNIVERSITÉ KASDI MERBAH OUARGLA**

**Faculté des Lettres et des Langues**

**Département de Lettres et Langue Française**



**Mémoire**

**Master Académique**

**Domaine : Lettres et langues étrangères**

**Filière : Langue française**

**Spécialité : Sciences du langage et sémiologie de la communication**

**Présenté par : M<sup>lle</sup> CHERBI Mebarka**

**Titre :**

**Pour une étude lexicologique et terminologique au centre de la représentation et de l'interprétation des mémoires de formation paramédicale : (Cas promotion 2012/2015 à l'Institut de Formation Paramédicale d'Ouargla)**

Soutenu publiquement

Le : 16/05/2016

**Devant le jury :**

**Dr OULAD ALI ZINEB** ..... Présidente UKM Ouargla  
**Dr RAISSI SAMIA** ..... Examinatrice UKM Ouargla  
**M.A.A MOUDIR SABRINA** ..... Encadreur UKM Ouargla

**Année universitaire : 2015/2016**

## *Remerciements*

*Nous remercions Dieu le Tout Puissant qui nous a donné la patience, le courage et la volonté pour réaliser cette recherche.*

*Nous tenons à remercier notre directrice de recherche Mme Moudir Sabrina pour ses conseils très précieux et ses orientations.*

*Nous remercions également notre enseignante, le Docteur Raïssi Samia pour sa participation à cette recherche, ainsi que tous les enseignants du département de français.*

*Nous tenons à remercier très particulièrement notre maître et frère M. BOUSSADAA ATHMANE et tous les membres du jury qui liront ce travail de recherche et l'évalueront.*

*Dédicace*

*Je dédie ce travail*

*À mes chers parents,*

*À mon unique et cher frère MOHAMED HICHAM,*

*À L'ainée de la famille, notre bougie, YAMINA,*

*À ma sœur SOUMIA et son mari BACHIR ainsi que mes neveux :  
MOHAMED DJAWAD et MOHAMED RAID sans oublier ma nièce  
NIHAL.*

*Aux mes sœurs : KARIMA, IMANE, MANEL et WIAM.*

*À mon grand- père et mes grand- mères.*

*À mon cher oncle RADOUANE et sa fiancée SARA.*

*À toute la famille CHERBI oncles, tantes, cousins et cousines.*

*À la famille NESSIL oncles, tantes, cousins et cousines.*

*Aux mes consœurs et mes confères de service de bloc opératoire à l'EPH  
Mohammed Boudiaf Ouargla surtout : Amel GAOUAS, Rachid Bouakaz,  
Thoraya, Zaoui mohamed A, Laila, Hadjer, Amina.*

*Aux mes amis proches du Corps paramédical et médical à Ouargla.*

*Aux mes amis de promotion 2011/2016 : IMENE KHAMGANI, DJEBRIT  
SARA, RACHIDA, OUALID, ASMA, HADJER, REDHA, BASSE.  
BADIA, HIND, KRIMO et BELKHIR.*

**CHERBI MEBARKA**

## Table de matières

➤ Introduction.....	8
<b>PARTIE (I) LE CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE</b>	
➤ <b>CHAPITRE(I) : L'approche lexicologique.....</b>	13
I.1- Le lexique.....	13
I.2-La lexicographie.....	14
I.3- La morphologie lexicale.....	15
I.4- Lexème et vocable.....	17
I.5- Le vocabulaire.....	19
I.6- Le champ lexical/ Le champ sémantique.....	19
➤ <b>CHAPITRE(II) : L'approche terminologique</b>	
II.1- La théorie de la terminologie.....	22
II.2- Le jargon médical.....	23
II.3- Le néologisme.....	24
II.4- La langue de spécialité.....	26
➤ <b>CHAPITRE (III) : Le discours scientifique</b>	
III.1-Qu'est ce qu'un discours ?.....	29
III.2-Qu'est ce qu'un discours scientifique?.....	29
III.3-La littéracie et l'écrit scientifique.....	30
III.4-Schéma de communication de ce discours.....	32
III.5- L'écrit scientifique et le mémoire universitaire.....	34
<b>➤ PARTIE (II) : LE VOLET PRATIQUE DE LA RECHERCHE :</b>	
➤ <b>CHAPITRE(I) : Présentation du corpus</b>	
I.1-Description du corpus.....	38
I.2-La méthodologie de travail.....	40
I.3-Les caractéristiques lexicales.....	41
➤ <b>CHAPITRE(II):Terminologie et usage</b>	
II.1- Les caractéristiques terminologies.....	48
II.2-L'usage et l'utilité d'une langue de spécialité .....	51
➤ <b>Conclusion.....</b>	52
➤ <b>Bibliographie</b>	
➤ <b>Annexes</b>	

# INTRODUCTION

# INTRODUCTION

---

Au sein de la communication scientifique, l'information se diffuse essentiellement par le biais des écrits scientifiques. Ces écrits occupent de nos jours une place primordiale dans la recherche. En effet, un certain nombre des écrits s'en tiennent aux caractéristiques techniques tandis que d'autres décortiquent ses caractéristiques linguistiques ou ses processus d'écriture. À ce sujet, nous avons choisi dans cette recherche intitulée : *Le mémoire paramédical. Etude lexicologique et terminologique au centre de la représentation et de l'interprétation. Cas des mémoires de l'institut paramédical d'Ouargla. Promotions 2012-2015*, d'avoir comme objectif principal de mettre de en lumière l'importance de l'écrit dans la recherche en formation paramédical en nous penchant essentiellement sur sa représentation.

Notre motivation est purement personnelle, En tant qu'auxiliaire médical en anesthésie et en réanimation, nous avons voulu apporter une contribution, aussi modeste soit-elle, afin d'améliorer la qualité des productions des mémoires, qui restent jusque-là lacunaires.

Nous sommes, en effet passées par cette expérience de produire un mémoire de fin d'étude en paramédical. Et en tant que Co-encadreur attachée à la supervision des mémoires de fin d'études, nous restons sur notre soif quant aux techniques rédactionnelles. Nous voudrions dans cette recherche saisir la logique du fonctionnement d'une telle écriture.

Tout au long de cette recherche, nous nous intéresserons à l'étude lexicologique et à la terminologique des mémoires de l'Institut National De Formation Paramédicale et à l'interprétation de ces écrits.

Pour réaliser cette recherche, nous avons choisi de travailler sur les mémoires de l'Institut Paramédical promotion 2012/2015. Nous avons envisagé de consulter l'Institut National De Formation Paramédicale d'Ouargla. En choisissant de mener notre enquête auprès d'un groupe hétérogène de dix mémoires de différentes spécialités.

Le corpus d'étude est constitué, comme nous venons de le signaler de dix (10) mémoires que nous tenterons de décrire dans la partie II de notre recherche au chapitre réservé à la description des mémoires.



# INTRODUCTION

---

Notre problématique tourne autour des techniques rédactionnelles, qui régissent la rédaction des mémoires de fin d'étude dans laquelle il serait intéressant d'envisager l'étude du point de vue linguistique.

Car à la suite de Yves Renter qui décrit « l'écriture de recherche » comme : « *la production de différents types de mémoires qui ont en commun comme exigence ; certes variable selon le cadre considéré, la production des connaissances* ». <sup>1</sup> Nous considérons à notre tour cette écriture comme relevant du discours scientifique mettant en valeur le niveau discursif et lexical liés à la reformulation des connaissances spécialisées. À cet effet, nous considérons cette écriture comme relevant d'une variété linguistique ou de modalité d'usage de la langue liées aux domaines : scientifique et technique.

La question qui guide cette recherche est donc celle qui consiste à se demander quels sont les procédés entre la lexicologie et la terminologie que la discipline scientifique entretient avec le discours scientifique, Cela nous mène certainement à rechercher les différents procédés lexicaux et terminologiques qui régissent les mémoires de l'Institut National De Formation Paramédical de Ouargla en tant qu'écrit scientifique.

Et pour répondre à cette question, il serait nécessaire d'émettre une série d'hypothèses, et tout au long de ce travail nous tenterons de les confirmer ou de les infirmer.

- Ces caractères vont nous permettre de repérer certaines règles de production des écrits scientifiques, en cas de situation lors de création des nouveaux termes.
- Il suffit d'adopter un certain nombre de procédés expliquant les termes qui présentent une certaine spécificité du domaine.

Nous adopterons dans cette recherche la méthode lexicologique qui se doublera incontestablement d'une double étude, à savoir, la description du corpus et son analyse. Une autre approche contribuera à notre recherche c'est l'approche terminologique qui prend en charge les termes techniques. Puis leur prolifération et qui tente d'ordonner et classer les différentes dénominations.

---

<sup>1</sup>Marie-Christine POLLET, *L'écrit scientifique à l'aune des littéracie universitaires*, Tactiques, Lyon, 2014, p.41.

# INTRODUCTION

---

Cette recherche s'organise autour de deux grandes parties, une partie théorique et une partie pratique. Tout d'abord et dans une première partie intitulée *Le cadre théorique de la recherche*, nous aborderons la théorie de notre recherche qui prendra en charge et dans un premier chapitre les deux approches lexicologique et terminologique.

Dans le chapitre II intitulé *Le discours scientifique*, nous tenterons de répondre aux questions incontournables de l'analyse du discours puisque nous nous intéressons précisément à un discours de spécialité, à savoir, qu'est-ce qu'un discours ? Et qu'est-ce qu'un discours scientifique ?

Dans ce même chapitre, nous présenterons également les notions composantes d'un écrit de recherche celles de la littéracie et le lexique scientifique ainsi le schéma de la communication de ce type de discours.

La deuxième partie qui concerne la partie pratique de notre recherche est intitulée *Volet pratique de la recherche* comprend trois chapitres : commencerons par une présentation du corpus d'étude. Par la suite nous essayerons d'analyser et caractériser notre corpus au niveau lexical. Passant par ses caractéristiques terminologiques. Arrivant vers la fin d'annoncer l'utilité de l'usage d'un langage de spécialité.

***PARTIE I***

***LE CADRE THEORIQUE DE LA  
RECHERCHE***

# ***CHAPITRE I***

## ***L'APPROCHE LEXICOLOGIQUE***

### I.1. L'approche lexicologique

La lexicologie ou l'approche lexicologique s'intéresse essentiellement à l'étude des unités linguistiques séparément de leur relation grammaticales ; c'est dans ce sens que pendant des années les linguistes ont considéré que le mot est une unité indépendante, le mot est donc, porteur d'un sens unique et qui lui est propre. Mais à présent et dans le domaine de l'analyse du discours et dans d'autres branches de la linguistique, la stratégie consiste à relever l'ensemble des mots pour accéder au sens.

Ceci dit, et d'une manière générale, nous considérons dans ce travail, l'étude lexicologique comme faisant l'objet d'inventaire des unités constitutives du lexique tout en décrivant les relations entre ces unités constitutives du corpus à étudier.

Il faut tout de même signaler que le mot est un signe linguistique plutôt instable, nous parlons ici de polysémie, c'est dans ce sens qu'il va falloir l'appréhender dans son contexte : « *Le rapport signifiant/signifié (...) n'est pas apte à rendre compte des connotations et des figures métaphoriques.* »<sup>2</sup>

#### I.1-Le lexique

Si le lexique d'une langue se constitue d'un ensemble des mots structurés à partir des relations entre les unités il se diversifie selon un certain nombre de variables.

Le dictionnaire de la linguistique définit ainsi le lexique :

*«...lexique désigne l'ensemble des unités formant le vocabulaire, la langue d'une communauté, d'une activité humaine, d'un locuteur, etc. A ce titre lexique entre dans divers systèmes d'opposition selon la façon dont est envisagé le concept »*<sup>3</sup>

<sup>2</sup> « L'approche lexicologique », .[En ligne], <http://www.analyse-du-discours.com/l-approche-lexicologique>, consulté le 1<sup>er</sup> avril 2016.

<sup>3</sup> Jean DUBOIS et al., *Dictionnaire de linguistique*, Ed. Larousse, Paris, 2002,p.282.

## I.2-La lexicographie

Qu'est-ce qu'une lexicographie ? Que proposent les dictionnaires ?

Lorsqu'elle est appliquée au lexique, la lexicographie est une :

*«(...) technique de confection des dictionnaires et l'analyse linguistique de cette technique. Le lexicographe désigne à la fois le linguiste étudiant la lexicographie et la rédaction d'un dictionnaire, dit aussi dictionnariste »<sup>4</sup>*

Le dictionnaire est le lieu par excellence d'étude et en même temps qu'une structure d'enregistrement.

Les dictionnaires de langue reposent sur un corpus de textes qui donnent les fonctions en usage des mots. À ce titre, il sert de corpus pour l'analyse lexicale. Qu'il soit dictionnaire de langue ou une encyclopédie.

Nous pouvons ainsi rajouter à la suite du dictionnaire Gilbert qu'il y a une différence entre la lexicologie et la lexicographie, différence importante qu'il faut préciser et qu'il va falloir noter puisque comme le souligne le dictionnaire :

*« Si la lexicologie, branche de la linguistique, tente de fournir une description scientifique des segments de l'énoncé linguistique, la lexicographie, prisonnière des règles traditionnelles résultant d'une longue pratique, considère les unités à classer non pas comme les éléments d'un ensemble mais comme des entités linguistiques définies conventionnellement et que le lexicographe A. Rey appelle « unité de traitement lexicographique ».<sup>5</sup>*

<sup>4</sup>Jean DUBOIS et al., *Dictionnaire de linguistique*, Ed. Larousse, Paris, 2002, p.278.

<sup>5</sup>GUILBERT, *Dict. et linguistique. des Langues*. fr.1969, p. 5.[En ligne], <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/lexicographie>, consulté le 1<sup>er</sup> avril 2016.

### I.3- La morphologie lexicale

Nous ne pouvons aborder le lexique sans nous intéresser à la morphologie lexicale qui est une branche de la linguistique qui prend en charge l'étude des types et des formes des mots.

En linguistique moderne, le terme de morphologie a deux acceptions. La première décrit les règles qui régissent la structure interne des mots, et la description des différentes formes que prennent ces mots selon la catégorie de nombre, de genre, de temps, de personne et, selon le cas (flexion nominale ou verbale), et la deuxième s'occupe de la description à la fois des règles de structure interne des mots et des règles de combinaison des syntagmes en phrases .

La morphologie lexicale nous permet donc d'étudier la formation des mots. Cette étude a d'abord été diachronique : elle a cherché à expliquer la forme des mots par leurs origines et à les dater autant que possible. Partant de ce point de vue, les mots construits ont deux types d'origine, ces deux grands types de formation s'opposent principalement par la nature des formants.

### I.3.1- La morphologie compositionnelle

Un nombre important de travaux a été consacré à la composition. On peut considérer l'ouvrage de A. Damestester « *traiter de la formation des mots composés* » en 1874 comme le début d'une réflexion approfondie sur la composition. La morphologie compositionnelle consiste à former un mot à partir d'un assemblage de deux ou plusieurs mots. En terminologie, pour décrire ce type de formation Alise LEHMANN et Françoise MARTIN-BERTHET décrivent cette formation en résolvant la nuance entre la composition populaire et savante en précisant que :

*« La composition populaire, à laquelle renvoie le plus souvent le terme simple composition, assemble des mots français : auto-radio, aigre-doux, pomme de terre. La composition savante ; ou recomposition emprunte des mots aux langues anciennes, grecque et latine : misogynne = verbe grec misein\*hair\* + nom grec gunè\*femme\* »<sup>6</sup>*

### I.3.2- La morphologie dérivationnelle

La morphologie dérivationnelle s'occupe en général de la formation de mots nouveaux à partir de mots existants déjà. Ainsi et à partir d'un mot comme « cuisine », par exemple, on peut ajouter le préfixe « nette » pour donner le mot nouveau cuisinette. Mais il existerait deux difficultés à ce modèle simple. Tout d'abord, on peut rajouter plusieurs niveaux d'éléments, et chacun de ces niveaux peut donner un mot, d'où les exemples suivants : Décoller +(e)ment = décollément / Conscience + in- = inconscience / Incompatible + -ité = incompatibilité

On constate aussi et à un autre niveau, qu'il existe des bases qui ne sont pas elles-mêmes des mots autonomes et on peut combiner par exemple les mots « bio » et « logie » pour former le mot biologie.

<sup>6</sup> Alise LEHMANN et Françoise MARTIN-BERTHET, *Introduction à la lexicologie sémantique et morphologique*, Ed. Arman Colin, France, 2008, p.219.



Ceci dit, et comme nous venons de le voir dans les exemples précédents, la formation des mots fait appel à des matériaux de plusieurs sortes.

On peut identifier pour commencer les bases lexicales, qui correspondent en général à des noms, des verbes et des adjectifs.

Ces bases peuvent exister de façon autonome : on parlera alors de bases libres. Elles peuvent également se trouver dans des formes plus complexes et dans ce cas on parlera de bases liées.

Les bases peuvent se combiner entre elles et on parlera enfin de composition.

Il est aussi possible d'ajouter un ou plusieurs affixes à une base ce sera la dérivation ou bien l'affixation. Les affixes sont des éléments attachés étroitement à une base lexicale, au point où on ne peut pas les en séparer, Ils ne correspondent ni à des noms, ni à des verbes ni à des adjectifs<sup>7</sup>

#### I.4- Lexème et vocable

La lexicologie a pour objet d'étude les mots d'une langue donnée. En linguistique traditionnelle, le mot est :

*« (...) un élément linguistique significatif composé d'un ou plusieurs phonèmes ; cette séquence est susceptible d'une transcription écrite (idéogrammatique, syllabaire ou alphabétique) comprise entre deux blancs ; dans ses divers emplois syntaxique, elle garde sa forme, soit totalement, soit partiellement (dans le cas de la flexion). »<sup>8</sup>*

---

<sup>7</sup>JACQUES MOESCHLER et ANTOINE AUCHLIN, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Ed. Arman Colin, Paris, 2009, p.66.[En ligne],

[http://www.academia.edu/12545247/Introduction\\_%C3%A0\\_la\\_linguistique\\_contemporaine\\_3e\\_%C3%A9ditin](http://www.academia.edu/12545247/Introduction_%C3%A0_la_linguistique_contemporaine_3e_%C3%A9ditin)

<sup>8</sup>Jean Dubois, op.cit., p.312.

Traditionnellement, le traitement des mots relève de l'étude lexicologique, tandis que les phrases relèvent classiquement de la grammaire. Pour Ferdinand de Saussure ; le signe linguistique est constitué de l'association entre un contenu appelé signifié et une forme appelée signifiant.

La combinaison de mots forme des phénomènes du figement ou de phraséologie ; ces combinaisons peuvent être spécifiques d'un individu ou d'un type de discours. Dans un discours déterminé, les vocables se prêtent à des observations qui permettent de caractériser l'ensemble auquel ils appartiennent le vocabulaire de ce type de discours.

Par rapport au mot « lexique », « vocabulaire » semble plus adapté et plus adéquat à ce que nous voulons rechercher dans cette étude. Il s'agit en effet d'un ensemble de mots qui ne renvoie qu'à la liste des occurrences actualisées dans le corpus, donc statiquement observables.

L'élaboration du lexique exige que l'on distingue un vocable (unité de discours) et un lexème (unité de langue), ce dernier est : « *L'unité de base du lexique, dans une opposition lexique/vocabulaire, où le lexique est mis en rapport avec la langue et le vocabulaire avec la parole.* »<sup>9</sup>.

Outre, un vocable : « *le terme vocable désigne l'occurrence d'un lexème dans le discours, dans la terminologie de la statistique lexicale.* »<sup>10</sup>

Marie- Françoise Mortureux distingue entre vocable et lexème dans les points suivants<sup>11</sup> : Le vocabulaire est l'actualisation d'un lexème dans un discours et les deux sont des unités lexicales à valeur dénomminative mais la différence les deux concepts se formule à travers l'opposition entre virtuel et actuel.

---

<sup>9</sup>Jean Dubois, *Op.cit.* p.275.

<sup>10</sup>*Ibid.*, p.507

<sup>11</sup>Marie-Françoise MORTUREUX, *La lexicologie entre langue et discours*, Armand Colin, Paris, 2004, p.13.

## I.5-Le vocabulaire

### I.5.1-Le vocabulaire spécialisé

Les études sur les langues de spécialité et le vocabulaire spécialisé avec toutes leurs composantes lexicales (terminologies...), syntaxique (phrases, discours...), stylistique (linguistique ou extralinguistique) ..., sont multiples. Ces études s'intéressent au vocabulaire qui est, sans doute, le domaine le plus important du langage de spécialité. C'est dans ce sens que plusieurs ouvrages à objectif pédagogique s'intituleront « vocabulaires ». Cette étude repose sur deux points essentiels à savoir :

- Le rapport entre termes vocabulaires spécialisés et lexique ;
- La structuration des terminologies et son fonctionnement.

D'abord nous insistons sur la spécificité des termes pour dire que le mot spécialisé est un terme scientifique : c'est un mot qui appartient à un vocabulaire spécial, qui n'est pas d'usage courant dans la langue commune<sup>12</sup>. C'est aussi un mot qui a un sens strictement délimité à l'intérieur d'un système de notion donnée.<sup>13</sup>

Les vocabulaires spécialisés sont utilisés dans un discours spécialisé. Ces vocables sont des caractéristiques du contenu, leurs occurrences et leurs représentations déterminent la typologie de discours auxquels ils appartiennent. On parlera donc de mots dans le vocabulaire courant et de terme dans le vocabulaire spécialisé.

### -I.6 Le champ lexical/ Le champ sémantique

Lorsqu'on étudie de sens d'une unité on sollicite obligatoirement l'étude de ses corrélations avec d'autres unités, ces relations sémantiques sont celles qui participent à la construction sémantique de toute langue.

On utilise le mot « champ » en lexicologie, pour désigner la structure d'un domaine linguistique donné.

---

<sup>12</sup>Notes de lecture, dictionnaire Petit Robert.

<sup>13</sup>Notes de lecture, dictionnaire Lexis

Les deux notions « champ sémantique » et « champ lexical » sont la plupart du temps confondues. Mais il faut les distinguer en réservant le terme champ sémantique pour caractériser le fonctionnement propre à une unité lexicale, et celui de champ lexical pour décrire des relations entre plusieurs unités lexicales.

Les champs lexicaux : « (...) sont des groupes de mots se rapportant à une même idée. Exemple : Vacances : Sable, soleil, plage, montagne, s'amuser, grasse matinée... »<sup>14</sup> Alors qu' « En lexicologie, le champ sémantique d'un mot est l'ensemble des sens disponibles de ce mot selon le contexte. Exemple : Fraise : le fruit / celle du dentiste / cols des notables à l'époque de Henri IV. »<sup>15</sup>

Nous pouvons dire alors que chaque discours traite un thème, on peut supposer que les mots constituant de ce discours réfèrent à tel ou tel domaine et seront particulièrement nombreux. Mais pour un vocabulaire qui nous permet de voir comment un champ sémantique se réalise dans un discours.<sup>16</sup>

---

<sup>14</sup><http://www.francaisfacile.com/exercices/exercice-francais-2/exercice-francais-16117.php> consulté le 03/04/2016

<sup>15</sup><http://www.francaisfacile.com/exercices/exercice-francais-2/exercice-francais-16117.php> consulté le 03/04/2016

<sup>16</sup>Marie-Françoise MORTUREUX, *Op.cit.* p.98.

***CHAPITRE II:***

***L'APPROCHE TERMINOLOGIQUE***

## II.1-La théorie de la terminologie

Dans ce chapitre intitulé *L'approche terminologique*, nous nous intéresserons à la notion de *terminologie* avec les différents concepts que cette notion véhicule. La terminologie comme champ d'études ou comme domaine d'activité linguistique à part entière date de la première moitié du XXe siècle, mais les termes techniques avaient déjà fait l'objet d'une attention particulière longtemps auparavant. Les scientifiques sont préoccupés par la prolifération des dénominations et la nécessité de les ordonner, considérant en effet qu'une telle prolifération rend la communication difficile. Parmi ces chercheurs nous citons l'Autrichien Eugen Wüster qu'il a fondé l'école : *wüstérienne*.

Les préoccupations de Wüster à cette époque, comme l'affirme Rondeau, sont surtout méthodologiques et normatives et non pas théorique, puisqu'il considère la terminologie comme un outil de travail devant servir de moyen efficace pour éliminer les ambiguïtés de la communication scientifique et techniques.<sup>17</sup>

Dans la section suivante nous nous pencherons sur la question de savoir ce que c'est que la terminologie ?

En linguistique la notion de terminologie est définie comme suit :

*« Toute discipline, et à plus forte raison toute science, a besoin d'un ensemble de termes, définit rigoureusement, par lesquels elle désigne les notions qui lui sont utiles : cet ensemble de termes constitue sa terminologie »*<sup>18</sup>

Pour Maria TERESA CABRE mentionne que la terminologie est : « *la discipline qui s'intéresse à la compilation, à la description, au traitement et à la présentation des termes propre aux domaines spécialisé* »<sup>19</sup>. Le mot *terminologie* réfère à une discipline scientifique faisant l'objet d'enseignement et de la recherche. Regardons maintenant Le Trésor de la Langue Française.

<sup>17</sup>Maria-Térésia CABRE, *La terminologie : théories, méthodes et applications* Ed. Armand Colin, Canada, 1998, p.27.

<sup>18</sup>Jean Dubois, *Op.cit.*, p481.

<sup>19</sup>*Ibid.*, p34.

Ce dictionnaire de référence, consultable sur internet définit le terme *terminologie* comme :

« Ensemble des termes relatifs à un système notionnel élaboré par des constructions théoriques, par des classements ou des structurations de matériaux observés, de pratiques sociales ou d'ensembles culturels. Terminologie d'un domaine, d'une théorie; terminologie homogène; terminologie grammaticale, linguistique, mathématique, philosophique, scientifique, technique; terminologie de la médecine, de la musique; terminologie des sciences exactes, des sciences sociales; lexique d'une terminologie. »<sup>20</sup>.

Il s'agit en effet de la signification qu'on associe le plus souvent au mot *terminologie*, celle de « vocabulaire spécifique à un domaine spécialisé ». Dans ce sens on intègre la notion de la *terminologie de la médecine* quoi qu'il en soit, la comparaison entre les différents domaines de la terminologie.

## II. 2 Le jargon médical

Les médecins emploient un vocabulaire spécifique qui compte entre 15000 et 20000 mots. L'étude de ces termes s'appelle la terminologie médicale. Un mot médical est une composition de plusieurs unités de sens différents, souvent dérivés de mots grecs et latins et formés de plusieurs unités. Dans le jargon médical, que ce soit en français ou en anglais, les médecins emploient un vocabulaire spécifique et nous avons parfois du mal à suivre les informations qui nous sont données. . Si on apprend la signification de ces unités nous pourrions deviner la signification de mots. Les procédures formatrices sont employées à partir des radicaux définis. La racine est la partie centrale du mot. Son sens peut être précisé par un préfixe et/ou un suffixe. Par exemple<sup>21</sup> :

**Gastrectomie**= ablation (ou exérèse) de l'estomac.

Est formé de : **gastro**= estomac et **ectomie**= ablation, enlever (=placé après la racine).

De même de : **Hystérectomie** = ablation de l'utérus

<sup>20</sup> Dictionnaire.[En ligne], <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=4044265830>; consulté le 09/04/2016 à 09h30

<sup>21</sup> Michel Lacombe, *Précis d'anatomie et physiologie humaines*, Ed LAMARE, France, 2005, p.105.

Est formé de : **hystéro**= utérus et **éctomie**= ablation, enlever.

De tout temps la médecine a tenté d'uniformiser la langue usitée par les praticiens afin de favoriser une communication efficace entre thérapeutes. Ainsi l'objectif en a été de clarifier (sans pour autant simplifier ni vulgariser) le jargon ou la langue de spécialité qu'il est nécessaire pour un professionnel d'acquérir afin d'être en mesure d'accéder à des connaissances techniques et théoriques. Cette langue lui permet également de communiquer avec ses pairs ou ses partenaires institutionnels.

### II.3-Le néologisme

L'étude de la morphologie lexicale a cherché à expliquer la forme des mots par leur origine et à les dater autant que possible. Les mots naissent, évoluent, disparaissent et réapparaissent parfois sous forme différente. Néanmoins, ils conservent toujours en eux-mêmes la mémoire de leur identité première.

L'étymologie est l'étude d'un mot, c'est le fait de reconstituer son ascendance jusqu'à son état le plus anciennement accessible. L'étude de l'étymologie d'un mot consiste à découvrir, de quel autre mot il est issu (la dérivation, la composition), dans quelles circonstances il est apparu et quelle époque (l'emprunt), les évolutions de sens ou de forme qu'il a subies au fil du temps (l'héritaire, des processus qui déterminent la formation de nouveau mot (le néologisme)

Pour développer le dernier point on fait recours à la linguistique par la définition la plus proche de celle proposée par GUILBERT est celle du Dictionnaire de Linguistique et des Sciences du Langage, dans lequel DUBOIS J. définit le néologisme comme étant «*une unité lexicale fonctionnant dans un domaine de communication déterminé et qui n'était pas réalisé antérieurement*»<sup>22</sup>. Cette définition permet de constater qu'un nouveau facteur doit être pris en considération, à savoir ; le surgissement d'une nouvelle unité linguistique qui n'existait pas auparavant. Ainsi, DUBOIS J. définit la néologie comme suit «*le processus de formation de nouvelles unités lexicales*»<sup>23</sup> Cette définition met en évidence que la néologie est un ensemble

---

<sup>22</sup>Jean Dubois, *op.cit.*,p.322

<sup>23</sup>*Ibid.*, p.322.



de procédés permettant la création de nouvelles unités lexicales. A partir des nombreuses définitions rencontrées du néologisme, nous présentons également d'une façon succincte que les nouveaux mots et récents, qui illustrent la néologie, relèvent de trois grands types : la néologie formelle, la néologie sémantique et l'emprunt.

1. La néologie formelle : Considérée un des procédés les plus productifs de la néologie lexicale, elle est appelée également néologie flexionnelle ou morphologique. Se basant sur l'adjonction d'un affixe : « *c'est créer un nouveau signe, c'est associer un nouveau signifié à un nouveau signifiant* »<sup>24</sup>.
2. La néologie sémantique : La néologie sémantique consiste en la création d'une acception nouvelle pour une unité lexicale déjà existante. Cette néologie sémantique prend sa source dans les figures du style. Les deux grandes voies reconnues de la néologie sémantique, selon SABLAYROLLES J.F, sont la métaphore et la métonymie.
3. L'emprunt : C'est au gré des invasions, des migrations, des échanges commerciaux que s'est constitué l'emprunt. Le français a pour principes origines : le celtique, le germanique et le latin. Étymologie et histoire sont étroitement liées. L'apparition de tel ou tel mot dans la langue, l'emprunt à telle ou telle langue sont autant de témoignages sur les relations qui ont uni.

---

<sup>24</sup>Alise LEHMANN et Françoise Martin-Berthet, *Op.,cit.*115.

#### II.4-La langue de spécialisé :

La langue est un code qui régit toute la communication sociale ; apprendre le français, c'est faire la découverte et l'apprentissage du fonctionnement d'un système et de ses lois. On peut distinguer le but de cette communication est de modifier des idées ou des comportements à risque pour les personnes ou la collectivité. Une langue est un système de signes oraux et/ou écrits lié à une histoire et une culture.

Pour F.de Saussure –pour l'école de Prague et le structuralisme américain- à son tour il a défini la langue comme :

*«La langue est considérée comme un système de relations ou, plus précisément, comme un ensemble de systèmes reliés les uns aux autres, dont les éléments (sons, mots, etc.) n'ont aucune valeur indépendamment des relations d'équivalence et d'opposition qui les relient. Chaque langue présente ce système grammatical implicite, commun à l'ensemble des locuteurs de cette langue. C'est ce système que Saussure appelle effectivement la langue ; ce qui relève des variations individuelles constitue pour lui la parole »<sup>25</sup>*

Mais la spécificité linguistique et la particularité culturelle sont les critères de reconnaissance pris en compte par les spécialistes. Pour appréhender la langue et son fonctionnement nous avons choisi d'adopter une approche fonctionnelle, en mettant l'accent sur les fonctions les plus importantes du point de vue de la langue de spécialité. Les travaux en lexicographie spécialisée, en traduction technique, en rédaction sont multiples. Les langues de spécialité sont des codes de type linguistique, différenciés de la langue générale. La définition de Hoffmann (1979:16) ci-dessous :

---

<sup>25</sup>Jean Dubois *op.cit.*p.267.

*« Nous entendons un ensemble complet de phénomènes linguistiques qui se produisent dans une sphère précise de communication et sont limités par des sujets, des intentions et des conditions spécifiques ».*<sup>26</sup>

Hoffman constate que la langue de spécialité est au service des phénomènes linguistiques (terminologie, néologie...), en outre ce type d'écriture se caractérise par un lexique spécifique relatif à un domaine spécifique. La notion de langue spécialisée est une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées. En effet, nous abordons la notion de la communication spécialisée. Cette situation nécessite des formes discursives appropriées, déterminées par la spécificité des éléments qui interviennent dans un processus de communication.

---

<sup>26</sup> Maria Térésa CARBRE , *La terminologie : théorie, méthode et application*, Ed. Armand Colin, Canada, 1998..p118.



## **CHAPITRE III**

### **LE DISCOURS SPECIALISÉ**

### III.LE DISCOURS SPECIALISÉ

#### III.1-Qu'est ce que le discours?

Pour décrire les phénomènes linguistiques, le français dispose de plusieurs mots tels que : langue, langage, parole et discours. Il est clair qu'aucun de ces mots n'as de sens fixe en soi, car chaque école linguistique leur donne un sens différent. Commenant par le linguiste français Gustave Guillaume, lorsqu'il traite de l'opposition entre langue et parole, remplace ce dernier terme par celui de *discours*. Selon lui : « *le terme parole semble ne référer qu'à l'usage oral et non à l'écrit* »<sup>27</sup>. Par la suite, Dubois à son tour a défini le concept *discours* comme suit <sup>28</sup>:

1\* Le *discours* est le langage mis en action, la langue assumée par le sujet parlant.

2\* Le *discours* est une unité égale ou supérieure à la phrase ; il est constitué par une suite formant un message ayant un commencement et une clôture.

3\* Le *discours* en rhétorique, est une suite de développements oratoires destinés à persuader ou à émouvoir et structurés selon des règles précises.

On oppose un système de communication abstrait (la langue) aux produits concrets de son utilisation (les discours). *La langue* est un système de signes partagée par les membres de la formation socio-discursive, le *discours* est l'usage de ce système par ces membres, afin de réaliser une situation de communication.

#### III.2-Qu'est ce que le discours scientifique?

Tous les jours, à tout instant, nous adaptons notre discours à nos interlocuteurs, aussi bien dans notre vie sociale, personnelle que professionnelle. On y recourt essentiellement dans la communication formelle, institutionnalisée, dans le but d'informer ou de décrire.

---

<sup>27</sup>Gustave Guillaume, *cit.in* SIOUFFI Gilles et RAEMDONK Dan Van, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Ed. Bréal, France, 1999, p. 7 8.

<sup>28</sup> Jean Dubois. *Op.,cit.*p.150.

Contrairement au discours littéraire, qui se distingue par sa polysémie, le discours scientifique ne peut pas s'interpréter selon différents sens ; il est caractérisé par le souci constant de l'objectivité, de la précision, de la méthode et de la rigueur intellectuelle. Les linguistes et les chercheurs réalisent des études considérables en traitant plusieurs démarches de ce genre d'écrit ou de discours.

Le discours scientifique est défini comme : « *Le discours scientifique est un discours produit dans le cadre de l'activité de recherche à des fins de construction et de diffusion du savoir* »<sup>29</sup>

On constate l'existence de trois grands intérêts pour le discours scientifique qui sont :

- Pour s'informer ;
- Pour acquérir un savoir nouveau dans un domaine scientifique ;
- À fin de communiquer.

Le discours scientifique est l'un des types de discours qui traitent à l'actuelle des débats théoriques fournis. Quant à F. Boch et F. Rinck dans l'ouvrage « Pour une approche énonciative du discours scientifique » que : « *discours produit dans le cadre d'une activité de recherche à des fins de construction et de diffusion du savoir* »<sup>30</sup>.

D'une part, parce que ce discours emploie un moyen de communication plus ou moins différent de la langue générale, à savoir : la langue de spécialité et/ou spécialisée, et d'autre part, il se présente au niveau de l'écrit comme un texte englobant différentes caractéristiques qui le distinguent des autres types textuels.

### III.3-La littéracie et l'écrit scientifique

Comme nous l'avons mentionné au début ; que les articles, les ouvrages, de manuels, de cours et le nombre d'informations sont une pratique de la communication scientifique. La langue est l'outil et parallèlement l'écrit est le support.

---

<sup>29</sup>Françoise BOCH, Fanny RINCK, « Pour une approche énonciative de l'écrit scientifique », revue de linguistique et de didactique des langues, <http://lidil.revues.org/index3004.html>

<sup>30</sup>Marie-Christine POLLET, *L'écrit scientifique à l'aune des littéracies universitaires*, Ed.Namur, Lyon,2014,p.59.

Pour F. Boch dans son ouvrage « Former les doctorants à l'écriture de la thèse en exploitant les études descriptives de l'écrit scientifique », que les écrits scientifiques sont :

*« Les produits par des chercheurs (doctorants ou chercheurs professionnels) ayant pour but la construction et la diffusion du savoir scientifique. De manière plus institutionnelle, nous désignons par écrit scientifique toute production scientifique (articles, thèse, actes de colloques, etc.) reconnue comme telle par un cadre habilité pour faire : organismes de recherche, universités, mais aussi comité de revue scientifique, qui sont eux-mêmes constitués pour la plupart de chercheurs appartenant à ces organismes »<sup>31</sup>.*

Alors, ces écrits universitaires sont définis comme des écrits élaborés dans un contexte académique par des organismes de recherche comme l'université.

Le concept de littéracies universitaires : est une approche générique des écrits à l'université, mais aussi un champ pour les penser et les didactiser. Selon Isabelle Dominique Lahanier-Reuter, ce champ se donne comme objectif de

*« Théoriser ce qui fait la spécificité et la transversalité des pratiques d'écriture à l'université, dans les différents espaces qui constituent cette institution, l'enseignement, la formation à la recherche (master et doctorat) et la recherche elle-même (les pratiques des chercheurs) »<sup>32</sup>*

Nul doute, ces littéracies universitaires recouvrent divers genres de discours, émanant des enseignants et des étudiants pouvant relever de l'écrit du champ académique au champ professionnel.

<sup>31</sup>Marie-Christine POLLET, *Op. cit.*, p.59.

<sup>32</sup>*Ibid.*, p. 9.



### III. 4-Schéma de communication de ce discours

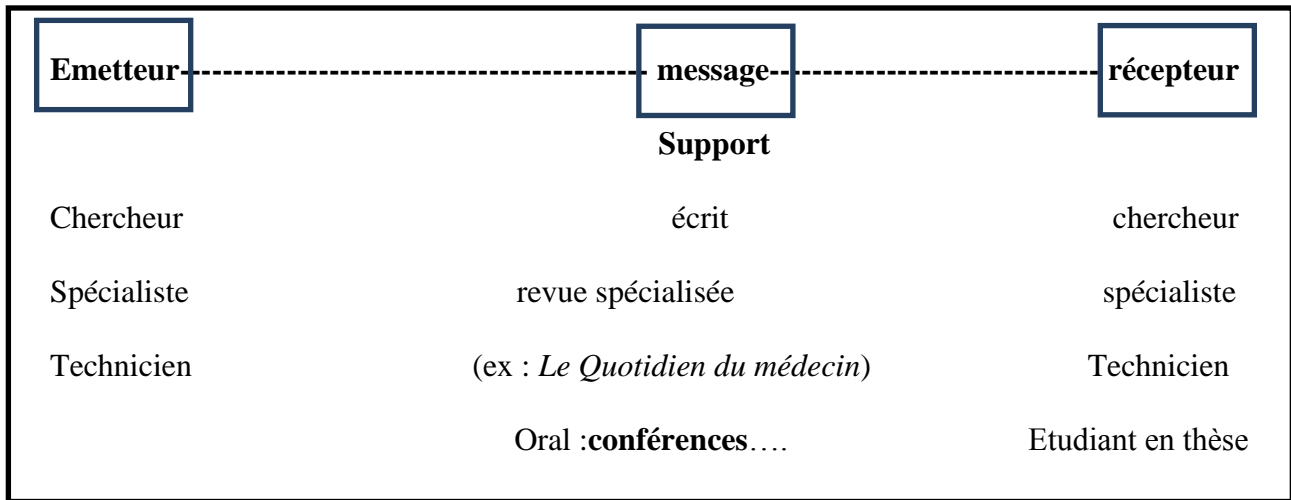
Le processus de communication entre spécialistes n'est guère différent en principe de la communication général. Ce processus au sens que lui donnent les ingénieurs des télécommunications, la communication est :

*« Le fait qu'une information est transmise d'un point à un autre (lieu ou personne). Le transfert de cette information est fait au moyen d'un message qui a reçu une certaine forme, qui a été codé ».*

À partir de cette définition, on peut déduire que la communication désigne la transmission d'un savoir, des informations par le biais d'un support. Alors, on fait recours aux écrits scientifiques. La communication scientifique diffère de la communication générale par deux aspects : l'utilisation d'une terminologie spécifique et le type des écrits qu'elle produit. C'est un discours qui s'inscrit dans le cadre d'un type défini de communication considéré comme communication scientifique.

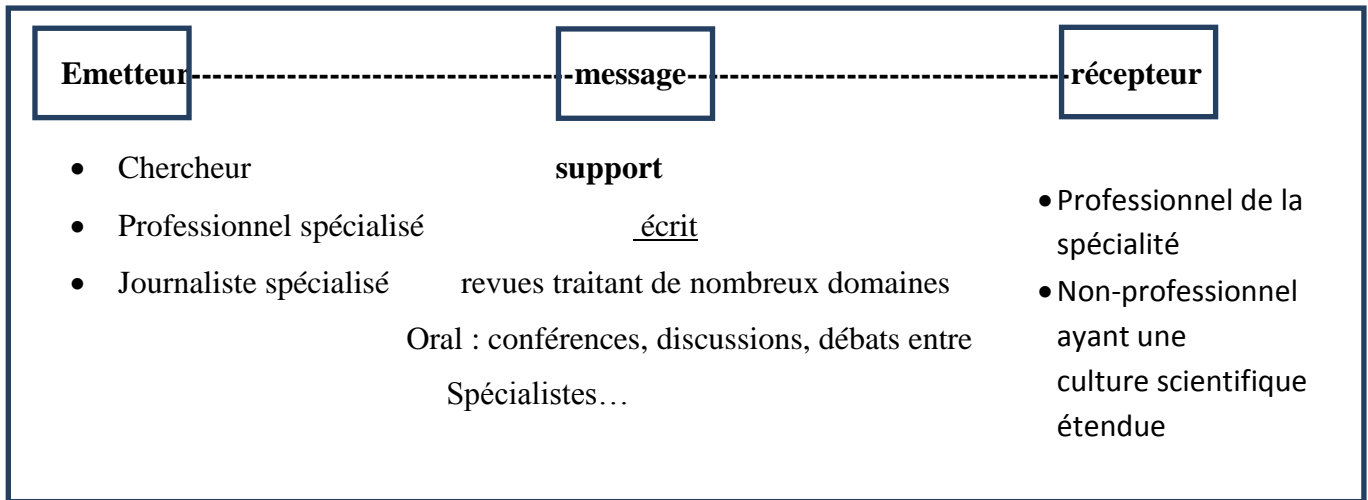
À ce propos, de nombreux théoriciens représentaient ce type de communication par des schémas et des modèles. Nous présentons les trois fréquents types de communication scientifique. Dans notre présente recherche, nous présentons les schémas de trois types successivement comme suit : discours scientifique spécialisé, discours de semi-vulgarisation scientifique et discours du type mémoire et thèse.

## A\* Le discours spécialisé :

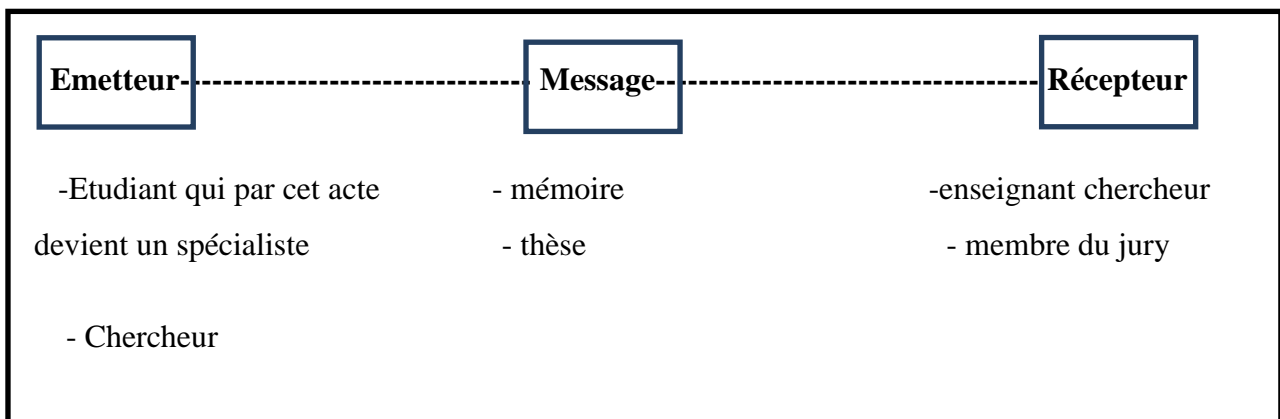
Schéma 1:Le discours spécialisé <sup>33</sup>

Ce type de discours est spécialisé parce que l'émetteur et le récepteur sont des chercheurs du même domaine où le langage utilisé est technique. Outre, le groupe est restreint. Voir les publications de support sont des revues spécialisées.

<sup>33</sup>Simone EURIN BALMET et Martine Henao de LEGG, *pratiques du français scientifique*, Ed HACHETTE, France, 1992, p.96.

**B\* Le discours de semi-vulgarisation scientifique :****Schéma2** : Le discours de semi-vulgarisation scientifique <sup>34</sup>

Dans ce type de communication l'émetteur est un chercheur et le récepteur doit avoir une formation universitaire, des connaissances de base et une culture scientifique. Et pour les publications sont de sorte de revues de divers domaines.

**C\*Le discours type mémoire ou thèse :****Schéma 3** : Le discours type mémoire ou thèse <sup>35</sup>

<sup>34</sup> Simone EURIN BALMET et Martine Henao de LEGGE ,Op,.cit , p.96.

<sup>35</sup> *Ibis*,. p.99.

Ce discours relève à la fois du discours spécialisé et il est proche de discours pédagogique. L'émetteur peut être un étudiant devenu spécialiste. Le récepteur serait les membres d'un jury. Ce schéma montre que ce discours est de notre cas d'étude : d'un côté parce que les mémoires obéissent à des règles de rédaction, mais aussi demeurant un objectif de formation.

### **III.5-L'écrit scientifique et le mémoire universitaire :**

Le discours d'un écrit scientifique à type didactique peut se présenter sous plusieurs formes et sur plusieurs supports. Tous ces écrits ont des objectifs différents. L'objectif majeur est de celui de la communication scientifique sous forme écrite et celui de la diffusion du savoir. Dans ce contexte, universitaire ou institutionnel, l'écrit scientifique se traduit par les mémoires de fin d'étude ou des thèses. Ces derniers sont élaborés dans un contexte académique. Dans notre cas, les mémoires en formation paramédicale consistent à approfondir les notions et les idées traitant une thématique précise dans le domaine médicale.

Les mémoires, comme on a déjà cité, obéissent à des règles rédactionnelles strictes dans le cadre académique par un lexique spécialisé et une présentation rigoureuse. En effet, ces mémoires sont rédigés tout en demeurant un intérêt de formation et un style imparfaitement maîtrisé dans ces cas-là.

Les rédacteurs des mémoires sont des étudiants subissent une formation à l'institut paramédical d'une durée de trois années. Ces étudiants vont devenir des spécialistes ou en voie de spécialisation.

***PARTIE II.***

***LE VOLET PRATIQUE DE LA  
RECHERCHE :***

# ***CHAPITRE I***

## ***Présentation du corpus***

**I.1 Description du corpus :**

Pour la réalisation de notre recherche intitulée : «Etude lexicologique et terminologique au centre de la représentation et de l'interprétation » ; nous avons constitué un corpus auprès d'un groupe hétérogène de dix mémoires élaborés pour l'obtention d'un diplôme d'état en paramédical (diplôme d'état en infirmier, laboratoire de santé publique, manipulateur en imagerie médicale et en assistance médicale) promotion : 2012-2015, afin de mieux comprendre notre sujet à travers les écrits des apprenants qui font des études supérieures. Nous avons envisagé de consulter l'Institut National De Formation Paramédical de Ouargla le 15/02/2016. Ces formateurs ont suivi une formation de trois ans à l'institut national de formation paramédicale de Ouargla. Cette formation se fait en langue française, donc il est nécessaire pour ces apprenants d'être à la rigueur de la rédaction d'un mémoire en respectant toutes les démarches. Nous avons essayé de varier le corpus en travaillant sur les mémoires des quatre spécialités (voir annexes).

**a)Les mémoires choisis dans la spécialité de laboratoire de la santé publique :**

Le premier mémoire(M1) est intitulé : « La Gastroentérite infantile Escherichia coli » ; c'est un mémoire composé de 58 pages regroupées en deux parties, l'une théorique et l'autre pratique. Il est encadré par un enseignant (PEPM) en biologie clinique.

Le deuxième mémoire(M2) est intitulé : « Hémogramme : Méthode Manuelle et Automatisée ». Il est composé de 59 pages partagées en deux parties (cadre théorique et cadre pratique). Ce mémoire est encadré par un enseignant en biologie clinique.

**b) Les mémoires choisis dans la spécialité d'infirmier de la santé publique :**

Le premier mémoire(M3) est intitulé : « L'accompagnement d'un patient en fin de vie » ; c'est un mémoire composé de 41 pages divisées en deux chapitres. Il est encadré par un médecin général.

Le deuxième mémoire(M4) est intitulé : « L'éducation thérapeutique d'un patient sous anticoagulant » ; composé de 37 pages constituant deux parties ( un cadre conceptuel et un cadre pratique). Ce mémoire est encadré par un médecin cardiologue.

Le quatrième mémoire(M5) est intitulé : « L'application de la démarche de soin chez un comateux » ; contient 34 pages regroupées en deux chapitres. Il est encadré par un infirmier de la santé publique.

**c) Les mémoires choisis dans la spécialité de manipulateur en imagerie médicale de la santé publique :**

Le premier mémoire(M6) est intitulé : « L'apport du scanner dans la prise en charge d'un traumatisme crânio-encéphalique », composé de 65 pages organisées en deux parties. Ce mémoire est encadré par un médecin radiologue.

Le deuxième mémoire(M7) est intitulé : « L'apport de l'imagerie médicale dans le diagnostic de la luxation congénitale de la hanche », composé de 54 pages partagées en deux parties. Il est encadré par un médecin général et un manipulateur en imagerie médicale.

Le troisième mémoire(M8) est intitulé : « Le manipulateur face à la réalité professionnelle en radiodiagnostic », contient 39 pages regroupées en deux parties. Ceci est encadré par un manipulateur en imagerie médicale.

**d) Les mémoires choisis dans la spécialité de l'assistance médicale diplômée d'état :**

Le premier mémoire(M9) est intitulé : « l'assistant médical et la rédaction administrative et médicale au niveau du service de l'orthopédie à Laghouat 2015 », composé de 56 pages formant deux chapitres et encadré par un enseignant en assistance médicale.

Le deuxième mémoire(M10) est intitulé : « Assistante médicale à l'EPH de Laghouat : Les défis et perspective d'une réorganisation des secrétariats médicaux (progrès et innovation) » composé de 59 pages organisées en deux parties et chaque partie contient deux chapitres. Il est encadré par un enseignant en assistance médicale.



## I.2 La méthodologie de travail :

Notre démarche d'étude s'inscrit dans le domaine de la lexicologie et de l'approche terminologique. Cette étude sera réalisée à partir d'un corpus sélectionné pour en faire sortir les caractéristiques lexicologiques et terminologiques qui régissent ce type de publication, à savoir le lexique spécifique, la terminologie de la médecine, la langue de spécialité et le discours scientifique.

Nous adoptons la démarche à la fois analytique descriptive ; d'une part, la méthode descriptive puisque : « *La description consiste à définir la nature et les limites des éléments qui composent l'objet, ainsi que les relations existant entre eux* »<sup>36</sup> alors, nous allons accéder à la description du lexique caractérisé des mémoires de l'institut de formation paramédicale, et d'autre part une méthode analytique, cette méthode consiste à analyser le corpus d'un point de vue technique et des normes rédactionnelles du texte scientifique . Cette analyse en nous appuyant sur les caractéristiques lexico- terminologiques qui constituent ce genre de texte selon les théories que nous avons abordées dans les chapitres précédents.

Cette approche est à la fois quantitative et qualitative, consiste à répertorier dans un premier temps, tous le vocabulaire et le lexique utilisés dans les mémoires des étudiants, puis à décrire et analyser les données, pour interpréter enfin, les résultats obtenus.

---

<sup>36</sup>Mathium Guidere, *Méthodologie de la recherche : guide des jeunes chercheurs en lettres, langue, sciences humaines et sociales*, Paris, Ellipses, 2003, p.35.

### I.3-Les caractéristiques lexicologiques

Le discours que contient un mémoire effectuée dans le cadre d'une formation paramédicale est un écrit scientifique. Dans le but de caractériser ces écrits par ses spécificités lexicologiques en fait recours aux chapitres précédents où nous avons évoqué les différentes théories qui mènent à la spécificité lexicale de ce genre de discours.

Nous avons fait une analyse des mémoires dans laquelle, nous nous sommes intéressés uniquement à l'aspect rédactionnel qui régit ces écrits dont le lexique spécialisé porte une masse importante de volume totale du corps de textes.

Notre intérêt est celui de vérifier l'emploi de ces processus entre un lexique général et un lexique spécialisé (médical/ paramédical). Donc, notre travail consiste à relever dans un tableau de deux colonnes les différents paragraphes qui constituent le texte du mémoire.

Après avoir bien lire, consulter et vérifier notre corpus ; nous avons constaté que les mémoires de formation paramédicale contiennent deux types du lexique ; un lexique général et un lexique spécialisé :

Un lexique général	Un lexique spécialisé
<p><b>(M1) :</b> Rédiger ce mémoire, résumé, arrivait réfléchir, apprend à mourir, d'améliorer la qualité de vie, un thème de mémoire, choisir, la trame, notre, travail, accomplissent, leurs, taches, hébergement.</p>	<p><b>(M1) :</b> des patients en fin de vie, soins palliatifs, soins infirmier, la pathologie, maladies, l'élan vital, des symptômes, Hémoptysies, dyspnée, escarres, dysphagie, Anorexie, hydratation, sophrologie,</p>

<p><b>(M2)</b> : écouter, conseil, apprentissage, le contrat d'éducation, évaluation, réajustement, Généralité, Méthodologie, L'augmentation,</p>	<p><b>(M2)</b> : cardio-vasculaires, risque hémorragique, les anticoagulants, Diagnostic, saignement, l'hémostase, épistaxis, gingivorragie, hématurie, hématomes spontané.</p>
<p><b>(M3)</b> :L'apport, abréviation, Manipulateur, accident, progrès, fréquent, usage, avènement, orientation, système.</p>	<p><b>(M3)</b> : crânio-encéphalique, Tomodensitométrie, rayons x, hématome, hypophyse, crane, osseuse, la voute, lambdoïde, sphénoïde, arachnoïde.</p>
<p><b>(M4)</b> :l'apport, séquelle, partie, présentation, période, jonction, richesse, longitudinale, déplacement, regroupés.</p>	<p><b>(M4)</b> : luxation, fémorale, radiologie, congénitale, embryologie, cartilagineuse, abduction, adduction, malformation, dysplasie.</p>
<p><b>(M5)</b> : application, démarche, forme grave, trouble, comparaison, communication, dangereux, urgence, immédiat.</p>	<p><b>(M5)</b> : comateux, soins, stimuli, coma, neurovégétative, amnésie, hystérique, nociceptifs, cornéens, mydriase, viscérale.</p>
<p><b>(M6)</b> : formation, théorie, pratique, profession, condition, tâches, population, échantillonnage, investigation, hygiène, nutrition.</p>	<p><b>(M6)</b> : scanner, dépistage, anatomie, secourisme, pédiatrie, neuromusculaire, médecine nucléaire, thérapeutique, I.R.M , perfusion, patient.</p>
<p><b>(M7)</b> : espèces, pouvoir, critères, principe, limites, utilisation, préambule, multiples, chercheurs, fonction.</p>	<p><b>(M7)</b> : gastro-entérique, pathogène, intestinale, virale, œsophagite, antigènes, agglutination, immunité, thermolabile, salmonella, fièvre, diarrhée, mésentérique.</p>

(M8) : méthode, manuelle, hebdomadaire, numération, aval, formule, échantillon, époque, consolidation, thème, choix, défaillant, vérification, fiable, la lutte.	(M8) : hémogramme, leucocytaire, plaquettaire, érythrocytaire, globules blanc et rouge, hématologie, vaisseaux, lymphocytes, neutrophiles, plasma, hémocrite.
(M9) : assistant, fonctionnement, gérer, intelligence, jugement, répertoire, assiduité, conscience, sincérité, attestation, disposition.	(M9) : soignant , tenue médicale, hygiène hospitalière, examen médical.
(M10) : système, défis, perspective, innovation, stockage, aménagement, secret	(M10) : assistance médicale, patients, actes médicaux, infirmiers.

Nous remarquons qu'au niveau du mémoire (M10) et (M09) les rédacteurs ont utilisé un lexique beaucoup plus général que spécifique, puisque leurs thématiques traitent des problèmes administratifs. Outre, au niveau de mémoire (M6) où l'étudiant chercheur traite un phénomène de la déontologie et la réalité professionnelle quant à lui utilise un lexique de sa profession et les contraintes à retrouver.

En lexicographie, les étudiants qui ont en formation paramédicale font recours au dictionnaire médical LAROUSSE.

Alors nous venons au fait que l'utilisation d'un lexique spécifique au sein d'un discours entre ces apprenants existe, et subsiste mais pas parce que le domaine exige une formation spécifique pour cela ou même un niveau d'étude supérieur, mais juste parce que l'apprenant a appris à utiliser des mots (lexème/vocable) qu'il a hérité de sa formation.

Pour la morphologie lexicale qui est l'étude des types et des formes des mots. Si on veut arriver à articuler notre corpus à la manière du spécialiste, la maîtrise du vocabulaire médical repose sur la connaissance des racines grecques et latines. L'étymologie est donc essentielle à l'apprentissage de ce vocabulaire. Toutes ses recherches et ses études nous ont poussés à vérifier nous même si ce phénomène existe au niveau de notre corpus ?

Par exemple, d'endométrite peut facilement être appréhendé à partir de ses éléments de formation d'origine grecque: le radical métr- (matrice), le préfixe endo (l'intérieur) et le suffixe-ite (inflammation). Ce terme désigne une inflammation de la muqueuse utérine.

Pour la spécialité de laboratoire, l'exemple celui de : mégacaryocyte peut aussi être appréhendé : formé de méga (grand), de crayon (noyau) et de cytos (cellule), ce terme désigne une cellule à gros noyau. Dans de tels cas, l'étymologie des termes composant le terme en question reste utile afin de pouvoir déterminer le sens.

**\*Les unités composantes le mot médical :**

**1. Les radicaux, préfixes, suffixes :**

- Le radical ou racine est la partie centrale du mot. Son sens peut être précisé par un préfixe (= placé avant la racine) ou un Suffixe (= placé après la racine).
- Les préfixes et les suffixes s'appellent les affixes. Le nombre de radicaux, de préfixes et de suffixes varie d'un mot à l'autre.

**Conventions :**

1- Les préfixes, radicaux et suffixes sont appelés "**unités de sens**".

2- Le suffixe **-ie** et les suffixes de forme **adjectivale** (-ique, -al, -mateux, etc.) font partie de l'unité de sens qui les précède .exemple : douleur = alg(o) ou -algie.

3 - La dernière unité de sens du mot est appelée "**unité opérante**". Elle peut être un radical ou un suffixe. C'est elle qui détermine dans quelle catégorie classer le mot (maladie, traitement chirurgical, exploration fonctionnelle, etc.)

4- Les préfixes restent invariables au contact des radicaux auxquels ils se lient, sauf para-et a-, selon qu'ils sont suivi d'une voyelle ou d'une consonne : para- + esthésie = paresthésie a- + esthésie = anesthésie.

5. Les autres unités de sens se lient entre elles par un (o) dit de "**liaison phonique**".

Toutefois, ce (o) est supprimé lorsque l'unité opérante commence par une voyelle gastr(o) + algie = gastralgie.

**Quelques unités de sens largement utilisées :**

**-ectomie:** ablation, exérèse ;

**-émie:** sang, taux sanguin ;

**-graphie:** examen radiologique, enregistrement ;

**-ite:** inflammation, (infection) ;

**-logie:** étude de ;

**-ome:** tumeur ;

**-ose:** état pathologique chronique ;

**-pathie:** maladie ;

**-scopie:** examen optique ;

**-tomie:** ouverture, incision chirurgicale ;

**-urie:** urines, taux urinaire ;

**a-** ou **an-** : absence ;

**brady-**: lent ;

**dys-**: fonction anormale ;

**homéo-**: semblable ;

**hyper-**: trop, excès, augmentation ;

**hypo-**: peu, diminution ;

**para-**: à côté de ;

**péri-**: autour ;

**poly-**: plusieurs, souvent, (beaucoup) ;

**post-**: après, en arrière ;

**pré-**: avant, en avant ;

**tachy-**:rapide.

Les spécialités au niveau de la formation paramédicale sont diverses, d'où un usage de jargons particuliers à chaque spécialité.

**CHAPITRE II**

**TERMINOLOGIE ET USAGE**



- (M04) : composé de six schémas. Ces derniers englobent l'anatomie de la hanche d'une part et d'autre part les examens explorateurs qui sont déterminés par une terminologie spécialisées.
- (M05) et (M06) : aucun schéma.
- (M07) : composé de neuf schémas en partie théorique, tandis qu'un seul schéma du cycle du cycle de vie d'un germe en partie pratique.
- (M08) : la partie théorique contient cinq schémas, en retrouvant le sixième qui montre la formation des cellules sanguines par des termes spécifiques de chaque étape.
- (M09) et (M10) : ne contiennent pas des schémas.

**Le néologisme :**

Occupant nous du médecin qui effectue une greffe d'organe ne va pas, chaque fois qu'il veut parler de malade qu'il traite, utiliser «receveur de greffe». Cela est trop long. Il a opté pour **greffé** ou transplanté. Une analyse serrée de ce substantif fait dire aux puristes, ou défenseurs de la langue française, que c'est l'organe qui est greffé et non le patient; par conséquent, utiliser **greffé** pour désigner le sujet qui a reçu une greffe est contraire au bon sens. Le médecin, lui, ne se formalise pas de cet accroc à la logique. Il a eu recours à **greffé** parce qu'il connaissait d'autres termes, fort utiles, appartenant aussi bien à la langue médicale qu'à la langue générale. C'est le modèle qu'inconsciemment sans doute il a suivi. Le médecin serait en droit de se demander pourquoi lui ne pourrait pas recourir à ce procédé pour former un mot, alors qu'en langue générale ce procédé est déjà utilisé. De ce qui vient d'être dit supra, nous pouvons dire que le facteur « économique » contribue de manière efficace à créer des néologismes qui enrichissent la terminologie d'un domaine. De ce fait, les locuteurs créent un terme quand ils cherchent un moyen économique de dire la réalité. C'est ainsi que le spécialiste a créé Dans un sens général, un néologisme est tout mot nouveau entré dans le lexique d'une langue. De ce fait, les locuteurs créent un terme quand ils cherchent un moyen économique de dire la réalité. C'est ainsi que le spécialiste a créé **inhibiteur calcique** pour désigner un composé qui inhibe le passage à travers la membrane cellulaire des ions calcium grâce à des unités fonctionnelles, les canaux calciques. L'économie que représente **inhibiteur calcique** est plus qu'évident. Il est un terme qui a été créé par le spécialiste et qui suscite beaucoup de réticence de la part des langagiers.

## II.2- L'usage et l'utilité d'une langue de spécialité

Selon les définitions généralement proposées, les différentes langues de spécialité se distinguent de la langue de tous les jours surtout par la présence d'items lexicaux/syntaxiques spécifiques. Nous pouvons aboutir à des fins universelles communicatives d'utilisation d'une langue de spécialité :

- Pour des textes de spécialité d'une de ces langues ;
- Pour une discipline scientifique ;
- Pour la communication scientifique ;
- Pour un type de texte ;
- Pour un degré de spécialisation.

L'utilité qui porte une langue de spécialité est comme suit :

- à la plus haute précision dans les langues de spécialité ;
- à éviter l'ambiguïté et à chercher la monosémie ;
- à la concision et l'économie linguistique ;
- à l'objectivité et à la neutralité.

**CONCLUSION**

Nous avons, à travers ce travail, pu mener une recherche et une étude lexico-terminologique sur des écrits supérieurs plus précisément les mémoires en formation paramédicale. Ce travail de recherche qui avait pour objectif de mettre de la lumière sur l'importance d'un écrit de recherche en formation paramédicale en se penchant sur sa composition (représentation) et son fond (par son usage et son interprétation), il était question d'en étudier les procédés lexicaux et terminologiques caractérisant et régissant les mémoires de l'Institut National De Formation Paramédicale.

Pour cela, nous nous sommes attachés d'analyser ces écrits scientifiques relevant d'un domaine particulier et spécifique. Les résultats de l'analyse que nous avons effectuée sur notre corpus que nous avons choisi, nous ont permis au terme de ce travail de répondre à la question-clé que nous nous sommes posée au début.

Les mémoires en formation paramédicale sont élaborés par des apprenants pour l'obtention d'un diplôme en institut national, en procédant une méthode analytique et descriptive. Par ailleurs, cette méthode nous mène à tracer comme objectif d'extraire les caractéristiques lexicales et terminologiques que l'étudiant en formation paramédicale doit employer d'une manière pertinente dans ce type de publication.

En effet, c'est en fonction de la mise en discours universitaire qui suit par rapport aux autres écrits universitaires, et dans cette orientation où réside l'intérêt principal de cette étude.

Notre travail est divisé en deux parties. Nous avons abordé dans la première partie « le cadre théorique », qui a pris en charge l'approche lexicologique et l'approche terminologique articulés sur deux chapitres. Outre, le troisième chapitre été consacré au discours scientifique de ce genre de publication. Dans cette partie, nous avons présenté les notions de base composantes d'un écrit de recherche.

La deuxième partie a été consacrée au volet pratique de la recherche que nous l'avons répartie en trois chapitres. Tout d'abord, une présentation du corpus d'étude. Par la suite, nous avons essayé d'analyser et caractériser notre corpus au niveau lexical. Passant par ses caractéristiques terminologiques. Arrivant vers la fin d'annoncer l'utilité d'un usage d'une langue de spécialité.

À partir de la réalisation de notre étude par laquelle nous nous sommes apporté quelques concepts de base et certaines caractéristiques de ce type d'écrits, ainsi que l'analyse

concrétisée sur un corpus composé de dix mémoires, ceux sont plus au moins la réponse détaillée à notre problématique.

Le mémoire de cette formation est caractérisé explicitement par un lexique spécialisé auquel les étudiants porte l'intérêt spécial à la rédaction une certaine estimation. Ce que nous concevons comme étant un signe de richesse du lexique médical et paramédical.

Sur le plan terminologique, les publications en formation paramédicale évoquent qu'il s'agit d'une terminologie spécialisée de ce qu'on appelle le jargon médical d'une large utilisation.

Nous avons quantifié une dominante de termes spécifiques d'un pourcentage de **75%** du corps du texte global.

D'autre part, le travail d'une recherche, en formation paramédicale, est un travail scientifique et académique qui obéit aux normes de la rédaction. Ces scripteurs en général possèdent cette maîtrise qui nécessite vers la fin à recueillir un savoir qui a pour but de promouvoir la science et la vie humaine.

Notre champ d'étude est résolu par la justification de la deuxième hypothèse qu'il suffit d'employer un certains nombre de procédés expliquant les termes qui présentent une certaine spécificité du domaine.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que notre travail de recherche est qu'une goutte d'eau dans la mer des connaissances humaines vu l'importance du champ disciplinaire. Aussi nous pouvons mettre à l'avant un certain nombre de questions pour ouvrir d'autres pistes de recherche. Ces cadres d'investigations peuvent être abordés par d'autres étudiants chercheurs, en proposant la question suivante :

- Est-ce que la terminologie seule rend la communication écrite possible entre les spécialistes dans un domaine spécialisé ?

# **BIBLIOGRAPHIE**

**Ouvrages**

- BEACCO, J-C et MOIRAND, S, *Les enjeux des discours spécialisés*, Ed. Cediscor, Paris, 1995.
- CABRE Maria-Térésa, *La terminologie : théories, méthodes et applications* Ed. Armand Colin, Canada, 1998.
- CHETOUANI, L, *Vocabulaire général d'enseignement scientifique*, Ed. l'Harmattan, Paris, 1997.
- GUIDERE Mathium , *Méthodologie de la recherche : guide des jeunes chercheurs en lettres, langue, sciences humaines et sociales*, Paris, Ellipses, 2003.
- GUILLAUME Gustave, *cit.in SIOUFFI Gilles et RAEMDONK Dan Van, 100 fiches pour comprendre la linguistique*, Ed. Bréal, France, 1999
- LAHMANN. Alise, MARTIN-BERTHET. Françoise, *Introduction à la lexicologie sémantique et morphologique*, Ed. Arman Colin, France, 2008.
- LERAT, P, *Les langues spécialisées*, Presses universitaires, France, 1995.
- LACOMBE Michel *Précis d'anatomie et physiologie humaines*, Ed LAMARE, France, 2005
- MAINGUENEAU, D, *Analyse les textes de communication*, Ed Armand Colin, Paris, 1995.
- MOESCHLER JACQUES et ANTOINE AUCHLIN, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Ed. Arman Colin, Paris, 2009, p.66 [En ligne].
- MORTUREUX, M-F, *La lexicologie entre langue et discours*, Ed. Armand Colin, Paris, 2004.
- POLLET, Marie-Christine, *L'écrit scientifique à l'aune des littéracies universitaires*, Namur, Lyon, 2014.
- SARFATI, G-E, *Eléments d'analyse du discours*, Ed. Nathan, Paris, 1997.
- SIMONE EURIN BALMET et Henao de LEGGE Martine, *Pratique du français scientifique : L'enseignement du français à des fins de communication scientifique*, France, Ed Hachette, 1992.
- TOURE Mounir, *Introduction à la méthodologie de la recherche*, France, L'Harmattan, 2007.



### Dictionnaires

- DUBOIS JEAN et al., *Dictionnaire de linguistique*, Ed. Larousse, Paris, 2002.
- Dictionnaire HACHETTE, Ed Hachette, 1992.
- GUILBERT, *Dict. et linguistique. Des Langues* .fr.1969 [En ligne], <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/lexicographie>,
- Dictionnaire LE PETIT REBET. [En ligne].
- Dictionnaire Lexis. [En ligne].

### Article en ligne

- Françoise BOCH, Fanny RINCK, « Pour une approche énonciative de l'écrit scientifique », revue de linguistique et de didactique des langues, <http://lidil.revues.org/index3004.html>

### Sitographie

- L'approche lexicologique », en ligne, <http://www.analyse-du-discours.com/l-approche-lexicologique>
- FONSECA Joaquim, « Quelques considérations sur l'enseignement des langues de spécialité », (communication présentée au colloque *Avenir des langues étrangères*, Lisboa, février, 1986, [en ligne] consulté le 16/03/2016 à 15h00 <<http://ler.letras.up.pt/uploads/ficheiros/2552.pdf>>.
- SHIRLEY Thomas « Langue de spécialité - cohésion, culture et cohérence : Une approche discursive », Institut National des Télécommunications, [en ligne] : consulté le 16/03/2014 à 15h30 <<http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/28/18/98/PDF/GERNSWR.pdf>>

# **ANNEXES**

<b>Mémoire</b>	<b>Titre</b>	<b>Nombre de pages</b>	<b>Grade d'encadreur</b>	<b>Spécialité</b>	<b>Promotion</b>
« 01 »	L'accompagnement d'un patient en fin de vie	41 pages	Médecin général	Infirmier de la santé publique	2012/2015
« 02 »	L'éducation thérapeutique d'un patient sous anticoagulant	37 pages	Médecin cardiologue	Infirmier de la santé publique	2012/2015
« 03 »	L'apport du scanner dans la prise en charge d'un traumatisme Crânio-encéphalique	65 pages	Médecin radiologue	Manipulateur en imagerie médicale de la santé publique	2012/2015
« 04 »	L'apport de l'imagerie médicale dans le diagnostic de la luxation congénitale de la hanche	54 Pages	*Médecin général *Manipulatrice en radiologie	Manipulateur en imagerie médicale de la santé publique	2012/2015
« 05 »	L'application de la démarche de soin chez un comateux	34 Pages	Infirmier de la santé publique	Infirmier de la santé publique	2012/2015
« 06 »	Le manipulateur face à la réalité professionnelle en radiodiagnostic	39 Pages	Manipulateur en imagerie médicale	Manipulateur en imagerie médicale de la santé publique	2012/2015
« 07 »	La Gastroentérite infantile Escherichia coli	58 Pages	PEPM en biologie clinique	Laborantine de la sante publique	2012/2015

« 08 »	Hémogramme : Méthode Manuelle et Automatisée	59  Pages	PEPM en biologie clinique	Laborantine de la sante publique	2012/2015
« 09 »	L'assistant médical et la Rédaction Administrative et Médicale Au Niveau Du Service de L'ORTHOPEDIE – Laghouat 2015	56  Pages	PEPM en assistance médicale	Assistant médicale diplôme d'état	2012/2015
« 10 »	Assistante médicale à l'EPH de Laghouat: Les défis et perspective d'une réorganisation des secrétariats médicaux (progrès et innovation)	59  Pages	PEPM en assistance médicale	Assistant médicale diplôme d'état	2012/2015

## **RESUME :**

Cette recherche porte sur l'importance d'un écrit de recherche en formation paramédicale. Nous nous intéressons à l'étude lexicologique et terminologique de ces mémoires. Cette étude présente une préoccupation dont on porte l'intérêt à notre sujet. On se penchant sur sa composition (représentation) et son fond (par son usage et son interprétation), il était question d'en étudier les procédés lexicaux et terminologiques caractérisant et régissant les mémoires de l'Institut National De Formation Paramédicale. Il suffit donc d'employer un certain nombre de procédés expliquant les termes qui présentent une certaine spécificité du domaine.

**Mots clés:** écrit de recherche, procédés lexicaux, procédés terminologiques, termes spécifiques.

## **ABSTRACT:**

This research focuses on the importance of a written research in paramedic training. We focus on the lexical and terminological study of these memories. This study presents a concern that one carries interest about us. It leaning on its composition (representation) and bottom (for its use and interpretation), the issue was to study the lexical and terminology and processes characterizing governing memories of the National Institute of Paramedical Training. So just to employ a number of methods explaining terms that have a certain specificity of the area.

**Keywords:** writing research, lexical processes, terminology processes, and specific terms.

## **ملخص الدراسة**

يركز هذا البحث على أهمية بحث كتب في تدريب المسعفين. الدراسة المعجمية والمصطلحية لهذه المذكرات. تقدم هذه الدراسة حول تساؤلات عن كيفية تكوينها وتمثيلها (للاستخدام والتفسير). وكانت هذه القضية لدراسة معجمية والمصطلحات العمليات التي تميز و تحكم مذكرات المعهد الوطني للتدريب المسعفين . وذلك فقط لتوظيف عدد من الطرق لتفسير المصطلحات التي لها خصوصية معينة في مجالها الخاص

**الكلمات المفتاحية :** بحث علمي, دراسة معجمية, دراسة المصطلحات , خصوصية المصطلحات.